



25 contrats d'un an chacun

Par **russel**, le **09/12/2009** à **15:19**

Bonjour. Mon problème est que je travaille dans un lycée comme maître de demi pension depuis 25 ans, avec un contrat chaque année. Je suis embauché par le lycée et payé par le rectorat, donc ça doit être mi-privé, mi-public. Hors cette année, mon contrat s'arrête fin décembre et, ensuite il semble qu'on (qui?) me proposerait un contrat d'assistant d'éducation. puis-je prétendre à une titularisation, et à qui m'adresser? Prud'homme ou tribunal administratif ?

ps: je n'ai même pas reçu de lettre de licenciement à l'heure actuelle.
Merci de me renseigner.

Par **miyako**, le **09/12/2009** à **23:54**

La question est très particulière, car vous appartenez à l'éducation nationale, qui est régie par des contrats de droit public, en dehors du code du travail et appartenant à la fonction publique. Il faut voir un syndicat qui vous dira ce qu'il faut faire dans votre cas. Un syndicat peut certainement vous aider, car après tant d'années, il n'est pas normal que vous ne soyez pas titularisé.